

« Europe et opérations extérieures »

Par Daniel Korski et Richard Gowan*

(*Libération*, 2 mars 2010)

Imaginons une puissance se voulant exemplaire, menant des opérations extérieures civiles aussi bien que militaires - un Etat dans lequel policiers, juristes, ingénieurs et experts sanitaires auraient la même importance que les militaires pour assurer la sécurité dans les zones de crise et les Etats défaillants. Imaginons une puissance fière de ses experts civils capables de travailler avec les populations locales pour apporter la sécurité et la stabilité dans les points chauds de la planète.

Mais imaginons aussi que seule la moitié du nombre d'experts annoncés se rende effectivement dans les zones de crise, que ceux-ci manquent souvent de formation adéquate et qu'ils restent soumis à des restrictions inefficaces. Imaginons que les dirigeants de cette puissance établissent chaque fois le même plan d'opération en ignorant le poids des forces hostiles ou amicales ou des conditions sur le terrain. Imaginons que cette même puissance répète ces erreurs d'année en année.

Improbable ? Sans doute. Mais la réalité esquissée ci-dessus ne décrit que trop les interventions de l'Union européenne (UE) et de ses Etats membres. L'UE aime à se féliciter de son «*soft power*» et de l'intelligence de ses opérations de stabilisation (en contraste avec ce que beaucoup d'Etats européens considèrent comme une approche trop brutale adoptée par les Etats-Unis). Ainsi, L'UE se targue du succès de ses opérations en Bosnie et à Aceh.

Pourtant, dix ans après la création de la Politique étrangère et de sécurité commune (Pesc) sous l'égide de Javier Solana, la réputation de l'UE est ternie par les promesses non tenues. Aujourd'hui, aucun des Etats membres n'a déployé ne fût-ce que la moitié des personnels promis en 2004. Pourtant, avec plus d'experts civils, l'Union aurait pu former plus d'agents de police, mieux aider à rétablir ou parfois établir un Etat de droit, reconstruire plus d'écoles ou d'hôpitaux, que ce soit en Somalie, dans les Territoires palestiniens ou au Soudan. Prenons l'Afghanistan. Oui, les Etats de l'UE y ont envoyé à peu près 30 000 soldats. Mais la mission policière de l'UE ne compte qu'environ 200 agents, alors que quelque 6 000 étaient prévus initialement ! A ce problème de manque d'effectifs s'ajoute la volonté de Bruxelles de surcharger les missions sans leur concéder une autonomie suffisante. Un exemple. En 2008, le personnel européen stationné en Géorgie a dû se tourner vers les contrôleurs locaux du trafic aérien pour connaître les horaires de vols des avions ravitailleurs : le décodage des mails cryptés de Bruxelles prenait trop de temps.

L'Union européenne a réussi ses missions en Bosnie pendant la seconde moitié des années 1990. Mais elle est aujourd'hui prisonnière de son «modèle bosniaque» en s'obstinant à l'appliquer à d'autres missions. Ce qui a marché en Bosnie, où l'Otan avait préalablement stabilisé le pays, ne peut pas être simplement transféré à d'autres régions encore quasi anarchiques. Ainsi, l'UE, en planifiant sa mission de 2005-2006 en république démocratique du Congo (RDC), a ignoré des facteurs essentiels comme la dimension du pays ou l'ampleur de la corruption du gouvernement central. L'opération est donc restée déconnectée des réalités du pays.

L'UE comme la grande majorité de ses Etats membres souffre en réalité d'un manque d'expérience. Aucun des hauts fonctionnaires en poste à Bruxelles n'a servi dans une mission dans le passé. Les politiciens européens ont élaboré ensemble une grande et belle vision d'une stratégie européenne extérieure rivalisant avec celle des Etats-Unis et de l'Otan, en ignorant les moyens de sa mise en œuvre. Surtout, la rédaction de principes et de procédures a pris le pas sur une gestion efficace des missions.

L'UE doit redéfinir la méthode de ses interventions extérieures en privilégiant rapidité, autonomie et sécurité. Il faut pour cela mettre les Etats fautifs sous pression en dénonçant leurs retards de contribution aux missions de maintien de la paix. Les Etats de l'Union doivent fournir des spécialistes compétents, dont des juristes experts en droit constitutionnel et en droit des minorités. Envoyer ces derniers en mission dans certaines régions aiderait à prévenir des crises graves et à offrir une assistance immédiate sur un territoire au premier signe de fraude électorale ou de violence urbaine à connotation ethnique. Certes, l'UE a su rapidement déployer une mission en Géorgie durant la guerre de 2008 tout en facilitant l'obtention d'un cessez-le-feu grâce à l'action du président Nicolas Sarkozy. Mais imaginons que l'UE ait déjà déployé une mission en Géorgie avant le conflit - la situation eût été transformée. L'Europe doit passer de la rhétorique à l'action et mettre en œuvre cette stratégie de sécurité civilo-militaire dont elle se targue. Commençons déjà par mobiliser et mieux former les experts que nous avons promis, et adapter le planning des missions à la réalité du terrain.

* Daniel Korski et Richard Gowan sont chercheurs à l'*European Council on Foreign Relations*.